

Compte rendu de la réunion des membres du conseil d'Administration et du comité directeur du 21 mars 2018 à Florenville

Membres présents : ANGELINI M - ANTOINE Ch. - EVERLING. A - HABAY. B - JACQUEMART O - MACHUROT. J.P - TITECA. B - TOUBON. P - TURCHI. J.M

Membre excusé : PRIGNON.N -

Membre absent : BASTIN R

**1 Fête des Quilleurs.**

page 1

Suite à la non disponibilité du local de Ste. Marie la date de la fête des Quilleurs a été reportée **au samedi 02 juin 2018, toujours dans la salle du local du football à Sainte Marie/Semois.** Après discussion il est décidé de garder la même formule et les mêmes prix que l'an dernier.

**2 Modification d' articles du R.O.I.**

Suite à la remarque de Jacquemart Olivier il apparaît que l'article B 18 du R.O.I.puisse être interprété de manière contradictoire. Afin de clarifier les choses, les articles B12 à B 22 seront revus par la CCC qui proposera aux membres du C.A. les modifications à y apporter.

**3 Réunion avec les exploitants.**

Aucun représentant des locaux : Le Rivage ( Dampicourt ) - Les Echos du Ton ( Ethe ) et L'Union (Musson ) n'étaient présents.

Sont excusés; MM Poncelet P. (Les Blancs Cailloux) et Rogier B (Bellefontaine).

Tous les autres exploitants ou leurs représentants, soit 10 sur 15 étaient présents. La réunion s'est déroulée dans une bonne ambiance et chacun a pu exprimer ses griefs et/ou propositions :

a) Le principal problème que pratiquement tous ont évoqué est la difficulté d'arbitrage des diverses compétitions organisées par la fédération. ***Il leur est répondu qu'il s'agit là d'un problème qui ne relève pas de la fédération mais qui est de la responsabilité du club qui demande à recevoir une compétition et pour laquelle ceux-ci perçoivent des frais d'arbitrage qui proviennent des droits de participations des compétiteurs.***

Toutefois les membres des commissions de la fédération étudieront les possibilités de résoudre ou d'améliorer ce problème.

b) Les exploitants des locaux à 4 pistes font remarquer que les prix pratiqués pour la location des pistes est d'application depuis 10 ans. La vie ayant augmentée ils trouvent normal d'adapter le prix au coût réel. Ils suggèrent une augmentation de 0,02 € à la boule, soit un montant de 0,05€ par boule pour toutes les compétitions, rien que pour les frais de location des pistes.

***Les commissions étudieront leur proposition.***

c) En ce qui concerne les compétitions du vendredi ( inter-équipes et coupe ) les exploitants sur base de la même argumentation qu'au point b ci-avant, estiment qu'ils devraient être payés d'un forfait annuel pour l'utilisation de leurs pistes par les clubs. 150€ par piste utilisée est demandé. ***Il leur est répondu, qu'il s'agit d'un problème à régler entre l'exploitant et le(s) club(s) qui évolue(nt) dans leur local.*** La fédération étudiera néanmoins s'il est possible de répondre à ce souhait afin que tous les exploitants y trouvent leur compte de la même façon.

d) Il a été demandé de tenter de continuer à faire le calendrier des compétitions très équilibré avec autant de réalisme que pour l'actuelle saison, mais en faisant un effort pour éviter des rencontres surtout pendant la période des vacances scolaires

Compte rendu de la réunion des membres du conseil d'Administration et du comité directeur du 21 mars 2018 à Florenville

**3 Réunion avec les exploitants - ( suite ).**

e) Un problème récurrent à chaque début de saison concerne l'inscription des participants sur les grilles horaires des premières manches des diverses compétitions. Beaucoup pensent à s'inscrire la dernière semaine et bien, sur il n'y a plus assez de place pour tous. Afin de tenter d'améliorer le système il est proposé de pouvoir s'inscrire aussi par les moyens qu'offre internet, en plus du système actuel par téléphone.

Certains exploitants trouvent astreignant d'être pendu au téléphone aussi souvent et parfois pour changer à plusieurs reprises de rendez-vous.

***Les membres des commissions verront ce qu'il est possible de proposer pour améliorer les inscriptions des participants aux premières manches, mais les clubs organisateurs peuvent aussi contribuer à améliorer le système et soulager les exploitants, en disciplinant leurs joueurs et/ou en appliquant un système de répartition entre plusieurs responsables pour les possibilités d'inscriptions.***

f) Il est aussi demandé aux responsables d'être très attentif lors de la confection des calendriers des compétitions du S.I. à respecter la tournante des locaux, car le demandeur a reçu trois saisons de suite les dernières manches des championnats.

Enfin quelques exploitants font passer le message de certains participants à la coupe qui trouvent anormal de se retrouver confronté à nouveau contre un club perdant. Si la formule devait subsister il serait plus logique d'attribuer deux coupes, une pour les équipes gagnantes et l'autre pour les équipes perdantes. Mais avec cette formule ils estiment que l'esprit " Coupe " n'est pas respecté. Il leur est répondu que la CCC proposera un nouveau modèle de jeu pour la prochaine saison.

Le secrétaire général,

Bernard TITECA.









